

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/..3.10
/F/2022-2023 POUR LA FOURNITURE DE MEDICAMENTS,
CONSOMMABLES MEDICAUX, REACTIFS ET CONSOMMABLES DE
LABORATOIRE, MATERIELS ET EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX
DESTINES A L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA

Date de publication : ...22./...12./ 2022

Date d'ouverture des offres: ...11./...01./ 2022

L'Hôpital Régional de GITEGA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres National (marché à commande), les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture de médicaments, consommables médicaux, réactifs et consommables de Laboratoire, matériels et équipements biomédicaux à l'Hôpital Régional de GITEGA selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) (de marché à commande).

1. OBJET

Le marché est constitué de 4 lots condensés en 12 (douze) commandes réparties sur une période de 12 mois, les prix resteront fixes sur toute cette période :

- Lot 1 : Médicaments ;
- Lot 2 : Consommables médicaux ;
- Lot 3 : Réactifs et consommables de laboratoire ;
- Lot 4 : Appareils et équipements biomédicaux;

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots, chaque item constitue un lot à part et l'Hôpital Régional de GITEGA considérera le soumissionnaire le moins disant item par item dans un même lot.

Néanmoins, la commande concernera les produits non disponibles à la CAMEBU.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital Régional de GITEGA, exercice 2022-2023.

3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) fractionné en 12 commandes tel que défini les articles 37 et 78 dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, si un article n'est pas consommé dans le même rythme que les autres ou pour toute autre raison jugée importante par l'acheteur, l'Hôpital se réserve le droit de le rayer à tout moment sur la liste des commandes suivantes.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander pour chaque article à l'intérieur d'un lot.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h 00' et de 12h 30' à 16h 00', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après:

- Hôpital Régional de GITEGA
Quartier MUSINZIRA
Avenue de l'Enseignement
B.P 126 GITEGA
Tél. 22402617/ 22402219

Le DAO pourra être obtenu au Secrétariat de Direction de l'Hôpital Régional de GITEGA moyennant dépôt de deux bordereaux de versement, l'un de **Cinquante Mille FBU (50 000 FBU)** sur le compte N° **CC 10463** ouvert à la BRB au nom de **l'Hôpital de GITEGA**, et l'autre de **Cinquante Mille FBU (50 000 FBU)** sur le compte N° **CC 10003** ouvert à la BRB au nom de **l'OBR**.

6. GARANTIE DE SOUMMISSION

La garantie de soumission exigée, pour toutes les commandes est de :

- Lot N° 1 : **Sept Millions Six Cent Cinquante Huit Mille Francs Burundais (7 658 000 BIF)** ;
- Lot N° 2 : **Dix Huit Millions Huit Cent Vingt Un Mille Francs Burundais (18 821 000 BIF)** ;
- Lot N° 3 : **Trois Millions Huit Cent Soixante Douze Mille Francs Burundais (3 872 000 BIF)** ;
- Lot N° 4 : **Neuf Millions Neuf Cent Cinquante Mille Francs Burundais (9 950 000 BIF)**

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DE MEDICAMENTS, CONSOMMABLES MEDICAUX, REACTIFS ET CONSOMMABLES DE LABORATOIRE, MATERIELS ET EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX A L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA** » sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le .M././A.../ 2023 à 9 heures précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 11.11.2023 à 9 heures précises. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 11.11.2023 à 9 heures 30min en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital Régional de GITEGA en date et heure ci haut mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à l'ouverture des offres ; il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture.

11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de 12 mois calendriers à compter de la date de réception de la lettre de commande.

Les livraisons seront échelonnées selon le plan du maître d'ouvrage.

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'Hôpital Régional de GITEGA.

Un cadre de la DNCMP doit être présent à cette réception en tant qu'observateur.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

Les prix restent fixes (invariables) sur une période de 12 mois et s'entendent hors toutes taxes.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont: La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital Régional de GITEGA mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits conformément à l'offre.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP doit être représentée à cette séance.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital Régional de GITEGA au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à GITEGA, le 10.11.2022
LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA
Dr NDIHOKUBWAYO Eric

